

Introduction de Christian FAVIER
Président du Conseil général du Val-de-Marne
Assemblée départementale
Séance du 20 mars 2008.

Mes chers collègues,

Je veux en premier lieu vous remercier très sincèrement pour l'honneur que vous venez de me faire en me renouvelant votre confiance.

Merci tout d'abord à mes collègues de la majorité départementale, aux membres des groupes communiste, socialiste, aux élus d'autres sensibilités de gauche, qui m'ont ainsi permis d'être largement élu, confortant aujourd'hui la progression enregistrée dans les urnes en Val-de-Marne par l'ensemble des forces de gauche.

Merci bien évidemment aux électeurs val-de-marnais qui en renforçant, en élargissant notre majorité ont montré qu'ils nous faisaient confiance pour répondre à leurs besoins et clairement émis **un triple message** :

- En premier lieu ils ont exprimé **une vive attente de protection** de la part de notre collectivité, de ses élus, face aux conséquences néfastes des politiques gouvernementales pour leur vie quotidienne.

- Ils ont tenu à marquer également **leur volonté de rassemblement à gauche**, pour certes résister, mais également construire d'autres perspectives, un nouvel espoir dans une union renforcée entre les différentes sensibilités, avec des élus qui font ce qu'ils disent et qui tiennent leurs engagements.

- Enfin, nos concitoyens ont tenu à dire **leur envie de poursuite et de développement des actions, des initiatives et des politiques départementales**, soucieuses d'intérêt général, utiles, efficaces, innovantes et solidaires.

Ce message nous l'avons tous, à des degrés divers entendu au cours de ces dernières semaines de débat public intense, au plus près de nos concitoyens.

Il nous revient maintenant d'en tenir compte.

La majorité départementale sort ainsi renforcée de ce scrutin à un niveau jamais connu dans notre département.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte national de progrès à gauche et confirme l'ancrage progressif du Val-de-Marne à gauche déjà manifesté lors de l'élection présidentielle et des législatives.

J'y vois pour partie le résultat du travail fourni par la majorité en faveur du Val-de-Marne, de ses habitants, pour agir concrètement contre les inégalités sociales et territoriales, pour construire avec dynamisme l'avenir de notre département, pour contribuer à tisser de nouveaux liens entre habitants, service public et élus.

J'y vois enfin le résultat de la démarche d'ouverture et de rassemblement qui a sans nul doute contribuer à accentuer ici le renforcement de la majorité.

Pour autant, ce renforcement ne signifie pas que la majorité et l'exécutif départemental entendent modifier leur attitude.

Nous allons continuer à **diriger ce département dans le respect, l'attention et la cordialité** qui marquent nos échanges et qui fondent, de longue date les rapports entre élus au sein de cette assemblée.

Ce respect, cette attention, cette cordialité étaient celles que Michel Germa avait tenu à faire prévaloir dans notre assemblée. Je veux aujourd'hui lui rendre **hommage, lui** à qui le Val-de-Marne doit tant et qui, j'en suis convaincu aurait été très heureux de voir le Département qu'il a présidé pendant 25 ans, continuer à faire confiance à sa majorité, dans le respect des valeurs de justice sociale, d'égalité, de solidarité qu'il a toujours tenu à promouvoir.

Ce respect, cette attention, cette cordialité me conduisent également aujourd'hui à partager une pensée en direction de nos collègues qui à l'occasion de ce renouvellement cantonal ont quitté notre assemblée.

Qu'ils aient fait le choix de favoriser le renouvellement ou que les électeurs ne leur aient pas renouvelé leur confiance, je tiens à les remercier pour leur activité au sein de notre assemblée départementale.

A cet égard, permettez moi de saluer plus particulièrement nos collègues **Eliane Hulot** et **Roger Tisseyre**, qui au sein du Bureau de notre assemblée, ont exercé depuis plus de 20 ans de très importantes responsabilités et à qui le Val-de-Marne doit beaucoup.

Chère Eliane, élue en 1985 sur le canton nord de Vitry, tu as depuis mobilisé toute l'énergie que chacun te reconnaît pour développer avec une grande conviction les politiques départementales notamment dans les domaines de la jeunesse, du sport, et tout particulièrement de la culture.

Politiques qui ont marqué profondément le Val-de-Marne et que nous nous efforçons de prolonger avec beaucoup d'enthousiasme.

Tu as exercé de très importantes responsabilités, vice-présidente, puis première vice présidente de 1998 à 2001, c'est pour beaucoup un exemple qui témoigne du chemin parcouru mais aussi de celui qui reste encore à parcourir pour conforter la place des femmes dans la vie publique pour atteindre une réelle et nécessaire parité.

D'ailleurs je suis sûr que tu partages notre satisfaction de constater que les Val-de-Marnais ont élu à l'occasion de ce renouvellement quatre conseillères générales que je suis très heureux d'accueillir dans notre Assemblée.

Cher Roger, élu en 1988 tu as eu la très lourde tâche de succéder à Joseph Franceschi dans ce canton d'Alfortville nord.

Chacun connaît ici et reconnaît ton engagement pour cette ville, l'intérêt permanent que tu lui as porté dans tous les domaines de l'action départementale.

Chacun reconnaît aussi ton engagement, ta grande expérience politique qui ont contribué, dans les secteurs qui t'ont été confiés, à la mise en œuvre et au développement des politiques départementales, je pense aux routes départementales ou –plus récemment- au sport et aux affaires européennes.

Au nom de tous nos collègues, je veux tous les deux très sincèrement vous remercier de votre engagement au service du Val-de-Marne et des Val-de-Marnais.

Je souhaite que nous puissions, très prochainement, fêter cela ensemble.

Je souhaite également que vous acceptiez, chère Eliane et cher Roger, qu'au nom de notre assemblée, je sollicite Monsieur le Préfet pour qu'il vous confère l'honorariat témoignant de l'exercice de vos fonction électorale pendant plus de 18 ans comme le prévoit la loi.

Merci enfin à Roger Guillermand qui comme Conseiller général délégué s'est attaché à animer notre action en faveur des personnes allocataires du RMI.

Le respect, l'attention et la cordialité que j'évoquais marquent donc la vie de notre assemblée. Je souhaite vivement qu'il puisse continuer d'en être autant.

Je tiens aujourd'hui à le souligner et à souhaiter que tous les nouveaux collègues qui nous rejoignent s'inscrivent dans cette démarche de conviction, d'écoute et de débat.

A ces nouveau collègues, je veux en votre nom à tous, leur souhaiter la bienvenue :

- **Bienvenue** à **Sylvain BERRIOS** et **Georges NERIN** qui siègeront sur les bancs de l'opposition.

- **Bienvenue** à **Simonne ABRAHAM-TISSE, Christine JANODET, Brigitte JEANVOINE, Liliane PIERRE, Pierre BELL-LLOCH, Luc CARVOUNAS, Pierre COILBAULT, Daniel GUERIN et Joseph ROSSIGNOL** qui siègeront sur le bancs de la majorité.

La majorité de gauche qui dirige le Conseil général du Val-de-Marne depuis 1976 sort donc renforcée de ce scrutin.

C'est un résultat sans appel, très net reflet à l'échelle du Val-de-Marne d'un mouvement et d'une dynamique nationale.

Résultat qui ne souffre donc d'aucune contestation.

A cet égard, je tiens ici à mettre vivement en garde ceux qui espèreraient jouer sur le tapis vert ce qu'il ont perdu dans les urnes. Il n'y aura pas de 3^{ème} tour.

J'entends ici et là parler **de redécoupage des cantons** ?

Quand on dit redécoupage, on pense en fait charcutage, trucage du suffrage universel et ça je ne peux l'accepter.

La dignité c'est accepter la défaite comme on jouit de la victoire : avec humilité.

Je suis convaincu que cette humilité sera largement partagée sur les bancs de notre assemblée.

Mes chers collègues,

Dix mois après les élections présidentielles et législatives, c'est une forme **de désaveu que nos concitoyens viennent d'infliger au pouvoir.**

Désaveu quant à la méthode de gouvernement, où le mélange entre trivialité et opulence laisse nos concitoyens plus qu'interrogatifs.

Désaveu sur le fond, où l'écart entre les promesses faites par le candidat qui se disait celui du pouvoir d'achat et la réalité vécue depuis par les français s'accroît de jour en jour.

Comme beaucoup ici, j'ai entendu tout au long de la campagne électorale l'expression de nos concitoyens.

J'ai entendu leur sentiment d'injustice devant les cadeaux offerts aux plus riches quand les salariés, les retraités, les petites gens, ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

J'ai entendu leur colère parfois, face au discours agressif de certains sur les réformes à entreprendre, sur les sacrifices à opérer pour rentrer dans le rang d'une mondialisation soit disant inéluctable, sur l'obsolescence du service public et des droits sociaux si chèrement acquis.

J'ai entendu l'espoir aussi, **la volonté de résistance**, pour empêcher que se poursuive cette entreprise de remise en cause des droits, pour obtenir de meilleures conditions de vie, de rémunération, de pension.

J'ai entendu les attentes enfin, attentes de mieux-vivre, de protection, d'attention aux conditions de vie, d'avenir, à l'environnement. Attentes en matière d'emploi, d'éducation, de logement, de déplacements.

C'est à cela que nous allons répondre, dans les trois ans qui viennent.

Trois ans, c'est une échéance très courte.

Je regrette d'ailleurs que le législateur n'ait pas encore revu ce point, héritage d'une histoire aujourd'hui dépassée, qui ne permet pas aux exécutifs départementaux de mener leurs projets avec tout le temps dont ils auraient besoin.

Trois ans donc pour continuer à avancer.

Je souhaite que l'action du Département pour ces trois ans puisse très étroitement tenir compte de l'expression et du choix formulé par nos concitoyens et s'organise autour **de trois axes** :

La proximité, la stabilité et enfin l'innovation au service de la solidarité.

Proximité, écoute et réactivité d'abord :

En effet, à l'heure où certains veulent remettre en cause la collectivité départementale, que ce soit en la supprimant ou en la fondant dans un ensemble mou s'apparentant à ce que fut le Département de la Seine, il m'apparaît important de **conforter notre collectivité dans son rôle fédérateur**, mobilisateur et sensible à la vie quotidienne de tous.

Rôle fédérateur et mobilisateur en activant, initiant, développant de **nombreux partenariats** :

- **Partenariats avec les communes et leurs groupements** en premier lieu, quel que soit bien évidemment la sensibilité de leurs élus.

Nos concitoyens viennent de donner une nouvelle légitimité à leurs maires, à leurs équipes municipales.

Je souhaite que nous puissions dans ce cadre continuer de développer des liens très étroits, d'écoute et de coopération permettant de développer des projets innovants et utiles dans le respect mutuel, dans la volonté partagée de lutter contre les fractures territoriales et sociales et dans le bon exercice de nos compétences.

- **Partenariats avec la Région** qui constitue à l'échelle de l'Ile de France, région capitale, une collectivité de projet essentielle. Avec la majorité régionale, avec son président, Jean-paul Huchon, je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons encore faire progresser les actions, les ambitions que nous menons en commun.

Je pense aux transports et en particulier au projet de métro ORBIVAL, je pense au développement économique, à l'aménagement pour conforter l'attractivité nouvelle de nos territoires, à la politique foncière avec l'indispensable articulation entre l'établissement public foncier régional et le syndicat d'action foncière du Val-de-Marne.

Je pense également au logement, à l'environnement et aux espaces verts, à la culture, aux établissements d'accueil de nos aînés, tout ce qui a vocation à structurer ce qui pourrait être un excellent contrat particulier Région/Département.

- **Partenariat avec les autres départements d'Ile de France**, à l'image de la conférence Paris / Val-de-Marne ou des assises d'Orly menées avec nos collègues de l'Essonne.

- **Partenariat avec les associations, les entreprises**, les organisations syndicales de salariés, l'université, les établissements et services publics, toutes celles et tous ceux qui font la richesse et le dynamisme du Val-de-Marne.

- **Partenariat enfin avec l'Etat** dont nul ne peut se résigner à voir son rôle territorial s'effacer à mesure que se développent les coupes sombres dans ses moyens.

Nous avons tous besoin d'un Etat Républicain présent, actif, soucieux d'équité, de justice sociale, respectant ses engagements, tous ses engagements, en répondant par des actes concrets aux besoins des habitants de la banlieue.

Ce rôle fédérateur du Département, cette volonté de partenariat, de co-élaboration entre tous les acteurs val-de-marnais et régionaux, publics, associatifs et privés, j'entends les porter personnellement.

C'est pourquoi, je vous propose **d'aller ces trois prochaines années à la rencontre directe** de tous les maires et des présidents d'intercommunalités, de tous les agents du département et des habitants de l'ensemble des 47 communes val-de-marnaises.

J'entends construire ces rencontres afin d'écouter, d'échanger et d'élaborer avec tous une politique départementale encore plus proche des attentes et des besoins, pour suivre avec attention les réalisations de notre collectivité et l'action des personnels de son service public.

Renforcer la proximité, la réactivité, c'est se doter également des moyens de mieux associer les val-de-marnais aux décisions qui les intéressent. C'est le sens que nous avons voulu donner il y a quatre ans en créant une délégation à la démocratie participative.

C'est le sens que nous voulons donner à **la charte de la concertation** que je vous proposerai d'adopter d'ici l'été.

Développer la concertation, la participation des habitants, des citoyens, c'est pour moi une ambition essentielle pour conforter encore la proximité entre le Conseil général et l'ensemble des val-de-marnais à l'image des engagements pris et tenus lors du précédent mandat. Je pense à la plate-forme d'accueil téléphonique, à la refonte du site Internet, à la création de Proj'aide ou au travail pour améliorer le traitement du courrier et l'accueil du public dans nos structures.

Ce travail de concertation nous permettra d'enrichir la déconcentration de nos services pour mieux coordonner, mieux animer l'action de nos agents à l'échelle des différents territoires et développer des partenariats encore plus pertinents.

Second axe que je vous propose de poursuivre : la recherche de plus de stabilité pour pouvoir avancer dans la réalisation de nos projets.

En effet, dans un monde qui veut donner l'impression de bouger si vite qu'il finit par ne plus produire d'autre mouvement que le tournis,

alors que le mot « réforme » est, dans le vocabulaire de nos dirigeants, synonyme de « retour en arrière »,

quand chaque décision prise au plus haut niveau concernant les collectivités territoriales l'est sans concertation avec les élus de terrain et avec comme seul but de transférer les charges dont l'état ne veut plus vers les contribuables locaux, il est nécessaire de conforter les repères de nos concitoyens et l'action de nos collaborateurs.

Disant cela, je souhaite que nous renforçons l'action du service public, pour gagner encore plus d'efficacité et répondre mieux aux attentes des val-de-marnais.

Je demande donc au gouvernement de geler tout nouveau transfert de compétence ou de charge tant que le passif de l'acte II de la décentralisation n'aura pas été purgé.

Et ce passif est loin d'être négligeable. Il se monte, vous le savez mes chers collègues, à **plus de 250 millions d'euro** depuis fin 2003 et ne cesse de croître d'année en année.

Ces moyens nous manquent cruellement pour accélérer nos investissements et améliorer la vie quotidienne des habitants.

Stabilité donc dans les relations que l'Etat entretient avec les collectivités locales. Nous y serons très vigilants. Nos concitoyens également qui ont à de nombreuses reprises marqué leur inquiétude quant à l'impact de ces transferts sur la fiscalité locale.

Stabilité également au plan institutionnel. J'ai évoqué plus haut les idées farfelues qui visent à supprimer ou à noyer le département.

Il en est bien d'autres du même acabit. Je pense notamment au projet de suppression de **la clause générale de compétence** qui nous permet de nous saisir de toute question d'intérêt départemental.

C'est cela qui nous a permis d'engager une action dynamique pour l'aménagement et le développement économique, de réaliser le MAC/VAL, de rembourser 50% de la carte « Imagin'R », de créer et gérer 76 crèches départementales, de réaliser des parcs départementaux, bref de développer en Val-de-Marne une politique originale et solidaire.

Toute remise en cause de cette clause générale de compétence viserait à empêcher les départements de prendre de telles initiatives. Ce serait un retour en arrière particulièrement dangereux pour la démocratie locale, avec le risque d'affaiblissement du cadre de nos institutions républicaines reconnues et leur transformation progressive en simple service déconcentré de l'Etat.

Autre point de stabilité nécessaire, ce que d'aucun appellent **le « grand Paris »**.

Qu'il y ait besoin d'un très large débat, validé à sa conclusion par nos concitoyens, quant aux relations entre la capitale et sa banlieue, je n'y vois que des avantages.

Qu'il y ait besoin de rééquilibrer vers l'est les politiques publiques, c'est une évidence.

Qu'il y ait également besoin d'un plus grand investissement public en faveur de la région capitale, la première à l'échelle européenne, cela tombe sous le sens.

A cet égard, j'espère que chacun saura prendre au bon niveau le soutien qu'apportent les val-de-marnais, il sont déjà plus de 25.000, au projet ORBIVAL, un enjeu majeur pour notre département mais également pour l'ensemble de l'Ile de France.

Mais que l'ensemble de ce débat puisse sembler d'ores et déjà verrouillé, clos et tranché au plus haut niveau de l'Etat, alors là ce serait inacceptable.

Stabilité donc, la stabilité qui permet au Val-de-Marne d'être considéré comme un département équilibré et agréable à vivre,

La stabilité qui permettra aux val-de-marnais de continuer à vivre dans leur département et non de s'en trouver chasser par la spéculation immobilière comme l'a été par le passé la population modeste de Paris.

Stabilité oui, mais en aucun cas immobilisme.

C'est pourquoi, je vous propose que nous amplifions nos efforts pour rendre ce département encore plus agréable à vivre, encore plus solidaire, encore mieux tourné vers l'avenir de ses populations dans leur diversité.

C'est tout l'objet du troisième axe que je vous propose : développer l'innovation pour favoriser toutes les solidarités.

Cette innovation et cette créativité qui marquent pour beaucoup l'identité de notre action, je vous propose d'en faire encore mieux le cœur de notre action solidaire.

Innovation et solidarité donc, tant dans l'exercice des compétences et des responsabilités que la loi nous a fixées que dans la mise en œuvre des actions propres à notre collectivité :

Nous disposons pour ce faire d'un service public efficace, réactif, moderne, d'une administration tout entière mobilisée et qui vient de se doter d'un projet d'action particulièrement pertinent.

Nous disposons également, je viens de l'évoquer, d'une relation de confiance renouvelée avec les Val-de-Marnais et de la volonté de les associer, de les consulter, de les concerter à tous les stades de mise en œuvre de notre projet.

Cette innovation, cette créativité, ces solidarités nouvelles, je vous propose de les engager pour répondre à tous les défis auxquels notre département et ses populations sont confrontés :

- **Défi de l'exclusion** et de la lutte contre la pauvreté, la précarité d'abord, en nous engageant –après les excellents résultats obtenus par la délégation générale à l'emploi et à l'insertion- à favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RMI.

En nous attachant à mieux conjuguer développement économique, attractivité et retombée pour le territoire et ses populations.

En confortant une action sociale directe, dans nos espaces départementaux des solidarités, avec la volonté d'accompagner efficacement tous nos concitoyens que la vie a le plus fragilisés.

- **Défi du grand âge**, de la dignité dans le vieillissement : avec l'APA et le deuxième schéma départemental en faveur des personnes âgées.

- **Défi du handicap** en activant les très importants moyens que nous mobilisons pour conforter le droit de toutes les personnes handicapées en favorisant notamment les différentes formes d'accessibilité.

- **Défi de l'enfance et de la petite enfance**, de l'aide aux jeunes couples qui peinent à s'installer : en confortant ce formidable réseau de proximité que constitue la PMI, en diversifiant les réponses, en développant les modes d'accueil de la petite enfance et notamment les crèches qui, malgré les efforts que nous avons produits en créant 1500 places ces quatre dernières années, ne permettent pas de répondre à l'ensemble de la demande.

C'est pourquoi je vous propose que très vite nous décidions une nouvelle aide départementale permettant de participer de manière partenariale à la création de 1.000 nouvelles places et d'engager une réflexion autour d'un service public de la petite enfance avec la participation de tous les partenaires concernés.

- **Défi de la protection de l'enfance et de l'adolescence** avec l'élaboration d'un nouveau schéma de l'enfance, pour la parentalité et éviter ainsi, autant que faire se peut, le placement des enfants en danger ; renforcer la prévention avec la montée en charge des maisons de l'adolescent ; assurer la protection des enfants en grande détresse en améliorant encore notre dispositif d'accueil.

- **Défi de l'éducation et du droit à la réussite pour toute la jeunesse**, avec une attention soutenue en direction des collégiens. C'est tout le sens du projet éducatif de réussite en Val-de-Marne et de notre refus de voir le potentiel éducatif reculer au rythme des suppressions de poste imposées par l'Etat.

Je vous propose que nous nous attachions à poursuivre notre effort en faveur des collèges en recherchant les moyens d'accélérer notre programme d'amélioration de leur bâti.

Je vous propose également que nous nous attachions à rendre la demi-pension plus accessible à tous les élèves en réfléchissant à la création d'un service public de la restauration dans les collèges, en réduisant le coût supporté par les familles.

L'éducation va de pair avec **le défi du développement culturel, sportif, du travail de mémoire**. Nous entendons ainsi poursuivre et valoriser l'action culturelle en direction des collégiens et consolider des partenariats plus larges.

Je l'évoquais, notre département a forgé en la matière une identité très forte et des politiques reconnues et appréciées.

Nous entendons plus que jamais défendre le droit pour tous à la culture, à la pratique sportive.

Ceci nous conduit à exiger l'arrêt des restrictions des subventions de l'Etat qui mettent en péril de très nombreuses structures.

Ceci nous conduit également à soutenir la création vivante dans tous les domaines et à œuvrer à sa rencontre avec tous les publics.

- **Défi du logement** également alors que de trop nombreuses familles vivent dans la honte –en ce début de 21^{ème} siècle- du mal logement ou dans l'angoisse du lendemain sans toit.

Nous allons, par la lutte et par l'accompagnement contribuer à faire valoir leur droit à toutes les familles qui entrent dans le cadre de la loi DALO.

Mais chacun a bien conscience que pour l'essentiel, le droit au logement ne restera qu'un vœu pieux si on ne s'attache pas à construire partout des logements sociaux accessibles à la grande majorité des val-de-marnais.

Je veux aujourd'hui vivement dénoncer l'égoïsme des villes qui refusent d'appliquer sérieusement la loi SRU. Et que l'on ne me dise pas qu'il n'y a pas de foncier disponible. Dans ces villes, je pense à Saint-Maur notamment, qui arrive en tête du triste palmarès établi par la fondation de l'Abbé Pierre, ces vingt dernières années, des millions de mètre carrés ont été livrés à la spéculation foncière et immobilière. Des centaines de logement –de haut standing bien sûr- ont été construits, au seul bénéfice des plus fortunés ! c'est intolérable.

Alors nous allons continuer de mobiliser nos moyens pour aider à la construction, à la réhabilitation, au renouvellement urbain en veillant, et ce sont pour moi des conditions indispensables, à la participation des locataires et à la modération de loyers et à l'engagement financier de l'Etat.

Enfin, nous nous attacherons à développer de nouvelles initiatives, pour favoriser l'accession sociale notamment.

Mais j'en appelle solennellement aux maires et au gouvernement : il faut que la loi qui prévoit 20% de logements sociaux dans toutes les villes soit respectée, scrupuleusement respectée !

- **Défi de l'amélioration des déplacements**, du droit à des transports collectifs modernes et rapides, de la nécessité de contribuer à de nouveaux modes de déplacements, économes en énergie et soucieux d'environnement.

Aux côtés du STIF, de la Région, nous entendons continuer à œuvrer au développement et à la modernisation du réseau des transports collectifs en val-de-marne.

Nous le ferons avec la volonté de voir tenu les délais annoncés pour les opérations importantes contenues dans les contrats de projets, avec la volonté d'avancer aussi sur toutes les autres opérations.

Là également nous attendons de l'Etat une volonté claire, un soutien actif et non une quelconque attitude politicienne comme nous avons pu le déplorer lors de la campagne électorale à propos du TVM est.

Bien évidemment, avec tous les élus concernés, avec les acteurs et partenaires économiques et institutionnels, avec les val-de-marnais, nous allons poursuivre et amplifier notre mobilisation pour ORBIVAL.

- **Autre défi connexe, la promotion de nouveaux modes de déplacement**, économes en énergie et peu polluant. Cela doit nous conduire à envisager peut-être différemment notre action en direction du domaine routier, en attachant une attention particulière à la sécurité et à la place des autres usagers, en acceptant d'envisager de réduire la place de la voiture et des poids lourds.

- **Défi également** -je viens de l'évoquer- **de l'énergie, du développement durable et partagé.** Avec notre attention à l'eau, notre bien commun, au travers du plan bleu en cours d'élaboration,

Avec l'ambition de placer le Val-de-Marne au premier rang des départements pour les énergies nouvelles avec le développement de la géothermie et la concertation avec toutes les communes autour de l'élaboration d'un plan Climat.

Avec la volonté de développer les éco-industries et d'établir une charte du développement durable avec les entreprises val-de-marnaises.

- **Défi de l'attractivité et du dynamisme économique** : le Val-de-Marne, par la conjonction de nos efforts avec ceux des communes, de leurs groupements, par l'action des outils que nous avons initiés constitue désormais un territoire de développement et un espace particulièrement attractif pour les grandes entreprises,. Il nous faut poursuivre sur cette voie, pour que le Val-de-Marne soit plus encore un atout pour l'Ile-de-France, avec l'ambition de conforter cette attractivité en direction des PME et du petit commerce pour redonner vie à nos centre-ville et à nos quartiers.

Cela suppose un aménagement, un urbanisme volontaire, dynamique et équilibré.

Il n'est pas de territoire exclusif et le Département entend, dans le prolongement du travail de concertation effectué autour du Schéma Départemental d'Aménagement, continuer d'avancer avec toutes les communes.

Toutefois, certains territoires disposent d'atouts majeurs en la matière, je pense notamment au territoire de l'Etablissement public Orly-Rungis / Seine-Amont.

Je souhaite que –de manière la plus concertée possible- ce potentiel puisse être pleinement utile au développement économique et à la construction d'une nouvelle vie en ville, dense certes, mais à restant à taille humaine.

Il nous faut donc poursuivre notre démarche de développement en ciblant mieux les projets structurants des territoires de notre département afin que tous se positionnent dans une dynamique de croissance et de progrès.

C'est l'une de conditions qui, grâce aux richesses ainsi créées, nous permettra de poursuivre et de développer nos politiques de solidarité en faveur de tous les val-de-marnais.

- L'équilibre entre la ville et la nature, constitue un atout et un bien particulièrement apprécié de nos concitoyens. Avec **les parcs départementaux, nous avons relevé ce défi**. Nous entendons ainsi continuer à maintenir et développer ces espaces publics de respiration et d'éducation à la diversité naturelle, à la multiplicité des paysages.

Chers Collègues,

Contribuer, à notre échelle, à répondre à l'ensemble de ces défis forme une action utile, cohérente, partenariale au service du Val-de-Marne, de ses collectivités locales, de leurs habitants et de leur avenir.

Je l'ai souligné, nous disposons d'atouts pour avancer et notre service public départemental, ses 8.000 agents, n'en n'est pas le moindre.

Comme beaucoup je suis très inquiet des menaces qui pèsent sur le statut de la fonction publique. C'est un risque pour l'équité, pour l'égalité et pour la qualité même du service public.

Les agents départementaux peuvent compter sur l'exécutif départemental pour les soutenir dans ce combat, comme ils peuvent compter sur notre majorité pour exiger avec eux la progression du salaire qui leur est due et que la hausse des prix rend encore plus urgente.

Soutien donc à ces exigences portées par les agents et leurs représentants syndicaux.

Je veux les assurer et leur redire tout notre attachement aux valeurs qui ont présidé à la construction de ce département.

Soutien également à leur attente d'une plus grande reconnaissance, d'une plus grande responsabilisation, d'une meilleure organisation de nos services et de leurs moyens dans un contexte, je l'ai évoqué plus haut, difficile à bien des égards.

J'ai pleine confiance en la direction de notre administration pour continuer de mener à bien ces chantiers.

J'ai pleine confiance également en la capacité de l'exécutif qui sera issu de cette séance pour conduire le Val-de-Marne vers la réussite et le mieux vivre pour tous ses habitants.

Je vous appelle donc mes chers collègues tant ici, dans l'animation départementale de nos politiques, qu'au plan local, dans vos cantons, à continuer de vous mobiliser, d'agir, pour déployer notre intervention.

En veillant ainsi à cette articulation forte entre politiques départementales et locales solidaires et innovantes, en demeurant lucides et réactifs quant aux effets des politiques nationales, je suis convaincu que nous pourrons contribuer à faire avancer le Val-de-Marne dans le bon sens, le sens dans lequel nos concitoyens viennent de nous conforter.

De nouveau, merci pour votre confiance et pour toute votre attention.